



DOCUMENT DE PLAIDOYER POUR L'UNION DU FLEUVE MANO : STRATÉGIES DE RELÈVEMENT APRÈS L'EBOLA

GUINÉE | LIBÉRIA | SIERRA LEONE | UNION DU FLEUVE MANO

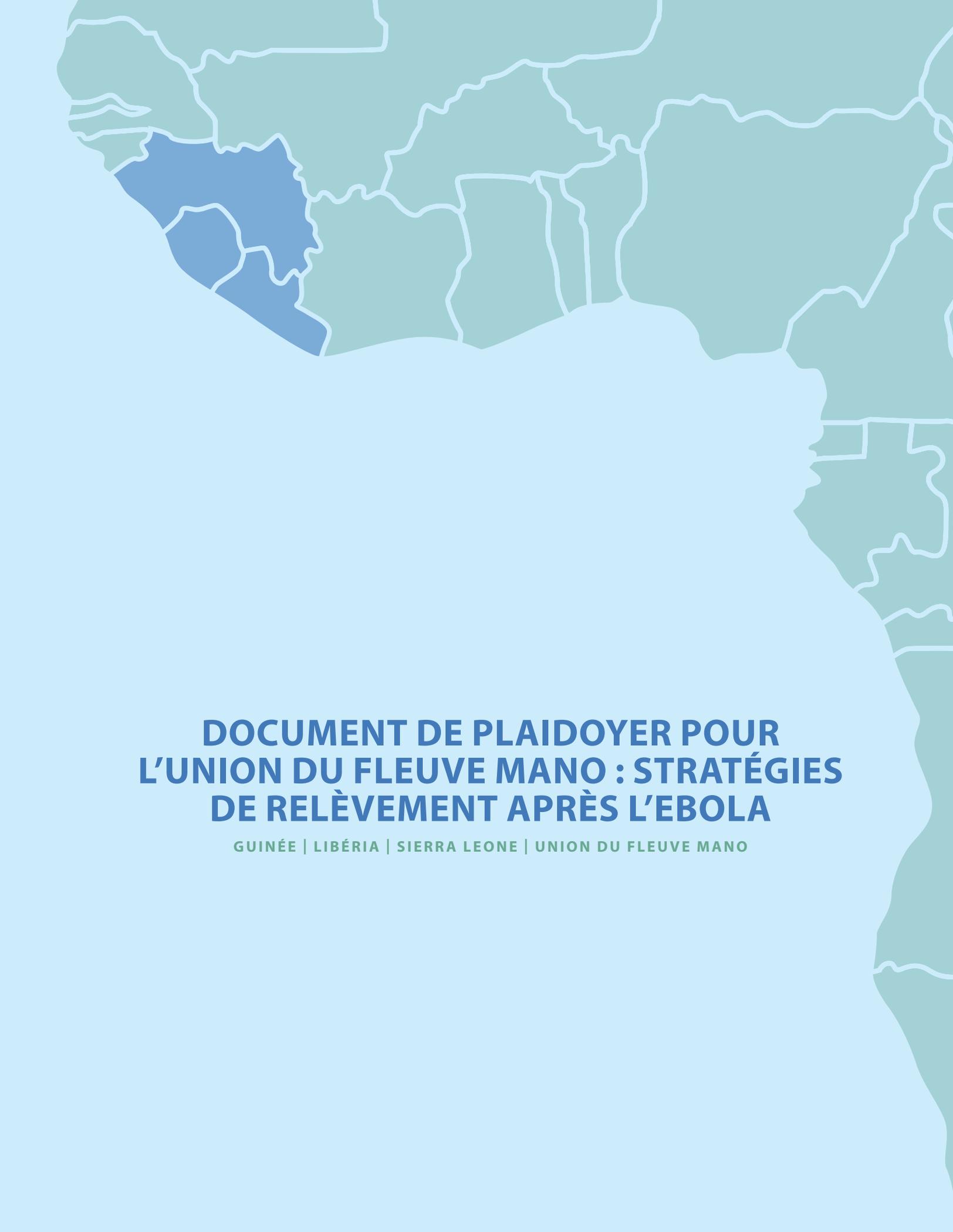


PRÉSENTÉ À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE VIRUS EBOLA RÉCUPÉRATION, 9-10 JULY 2015, NEW YORK

© 2015. Tous droits réservés.

PAGE DE COUVERTURE : Une jeune vendeuse libérienne attend les clients rue Gurley, où se trouve le principal centre social et commercial de Monrovia. (Photographie : Carly Learson/PNUD Libéria)

CONCEPTION GRAPHIQUE : Suazion

A stylized map of West Africa is shown in the background. The map is light green with white outlines for country borders. A region in the west, covering parts of Guinea, Liberia, and Sierra Leone, is highlighted in a darker blue color. The map is partially obscured by a large, light blue silhouette of a person's head and shoulders in profile, facing right, which is positioned in the lower right quadrant of the page.

DOCUMENT DE PLAIDOYER POUR L'UNION DU FLEUVE MANO : STRATÉGIES DE RELÈVEMENT APRÈS L'EBOLA

GUINÉE | LIBÉRIA | SIERRA LEONE | UNION DU FLEUVE MANO

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
I. APERÇU	3
II. OBJECTIF ET JUSTIFICATION D'UNE APPROCHE REGIONALE	4
III. SYNTHÈSE DES PLANS/STRATÉGIES DE RELÈVEMENT	5
RÉPUBLIQUE DE GUINÉE : STRATÉGIE DE RELANCE ET DE RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE POST-EBOLA (2015–2017)	5
RÉPUBLIQUE DU LIBÉRIA : PLAN DE STABILISATION ET DE RELÈVEMENT ÉCONOMIQUES	7
RÉPUBLIQUE DE SIERRA LEONE : STRATÉGIE NATIONALE DE RELÈVEMENT APRÈS L'EBOLA (2015–2017)	9
UNION DU FLEUVE MANO : PROGRAMME SOUS-RÉGIONAL POUR LE RELÈVEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE APRÈS L'EBOLA	11
ANNEXE : COÛTS DU RELÈVEMENT, FINANCEMENTS TROUVÉS ET DÉFICITS DE FINANCEMENT	13

AVANT-PROPOS

Nous sommes heureux de présenter le document de plaidoyer pour l'Union du fleuve Mano (UFM), qui contient les synthèses respectives des stratégies de relèvement socio-économique après l'Ebola de nos trois pays et de l'Union du fleuve Mano. Étant donné l'interdépendance et les liens qui unissent nos pays et nos peuples, nous avons décidé d'adopter une approche sous-régionale pour résoudre les problèmes spécifiques auxquels chacun de nos pays doit faire face, ainsi que ceux qui nous concernent collectivement. Nous sommes persuadés que cette approche contribuera à accélérer le relèvement de nos sociétés et, partant, qu'elle remettra nos économies et nos systèmes sur des voies de développement plus résilientes aux crises. Cette approche sous-régionale permettra également d'utiliser au mieux des ressources qui se font rares, en évitant les doubles emplois et le gaspillage.

Les répercussions humaines, sociales et économiques de la pire flambée épidémique de maladie à virus Ebola (MVE) à laquelle nous n'ayons jamais été confrontés sont considérables. Au moment où cette stratégie a été définie, la flambée a été déclarée terminée au Libéria le 9 mai 2015 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le nombre de décès dans les trois pays s'est toutefois élevé à 11 000 sur les 27 000 cas confirmés, plus de 20 000 enfants ont perdu l'un de leurs parents ou les deux et au moins 3 000 femmes sont devenues veuves. La chute brutale de nos économies s'est traduite par une baisse des taux de croissance réelle du PIB en 2014 par rapport aux prévisions, qui sont passés de 4,5 pour cent à 1,1 pour cent en Guinée, de 11,3 pour cent à 7,1 pour cent en Sierra Leone et de 5,9 pour cent à 0,7 pour cent au Libéria.

Lors des consultations élargies que nous avons menées dans nos pays respectifs en vue d'élaborer des stratégies de relèvement, nous nous sommes rendu compte que la maladie à virus Ebola se propageait rapidement et qu'aucun de nos pays n'était préparé à riposter de façon efficace. La vitesse à laquelle le virus a ébranlé nos systèmes indique qu'il subsiste des niveaux de fragilité importants dans nos sociétés sortant de conflits. Pour pallier ces fragilités et renforcer la résilience de nos sociétés, les stratégies de relèvement mettent l'accent sur la reconstruction des systèmes et du capital humain, ainsi que sur l'accélération de grands programmes d'infrastructures.

Le montant des ressources supplémentaires nécessaires pour atteindre cet objectif sur une période de deux ans est de 7,2 milliards de dollars des États-Unis, dont 4 milliards de dollars seront destinés au programme de relèvement sous-régional qui sera administré par l'Union du fleuve Mano. Si les ressources nécessaires sont certes conséquentes, la mise en place de structures et de systèmes durables afin d'assurer un relèvement rapide après de nouvelles flambées épidémiques réduira les coûts pour nos sociétés et la communauté internationale.

Nos gouvernements et nos populations sont pleinement résolus à garantir une affectation et une utilisation efficaces des ressources qui seront mobilisées afin d'atteindre les résultats escomptés. Nous sommes également attachés à la transparence, à la redevabilité et aux partenariats, et déterminés à nous appuyer sur les ressources de nos populations au sein de la société civile, des communautés locales, du secteur privé, de l'organisation régionale et de la communauté internationale. Nous sommes résolus à mettre en place des conditions favorables à même de promouvoir le secteur privé dans nos pays et à y instaurer pleinement la redevabilité, la démocratie et l'État de droit. Nous appelons par conséquent la communauté internationale à soutenir nos stratégies reposant sur le principe du New Deal pour l'engagement dans les États fragiles, en investissant dans l'utilisation de nos systèmes nationaux, en s'accordant sur des cadres de redevabilité mutuelle ayant fait l'objet de larges consultations et des mécanismes de coordination dirigés à l'échelon national, et en s'engageant à les respecter.

Nous souhaitons exprimer notre reconnaissance pour le courage dont font preuve nos populations et pour l'élan de soutien manifesté par la communauté internationale depuis que la maladie s'est déclarée. Les agents de santé, les équipes chargées des inhumations, les agents chargés de rechercher les contacts, les agents responsables de la mobilisation sociale, les organisations non gouvernementales internationales et locales et les organisations régionales et internationales — notamment la toute première mission sanitaire d'urgence des Nations Unies — et les gouvernements du monde entier ont uni leurs efforts pour vaincre l'Ebola. Aujourd'hui, la maladie a été déclarée terminée au Libéria, et le nombre de cas recensés a considérablement chuté en Guinée et en Sierra Leone.

Le travail accompli dans le cadre de l'intervention a jeté les bases d'un relèvement résilient. C'est pourquoi nos stratégies de relèvement s'engagent clairement à assurer une liaison parfaitement intégrée avec les actions de lutte contre l'Ebola afin de permettre à tous nos pays d'atteindre rapidement et de maintenir l'objectif de zéro nouvelle infection, et d'accélérer la croissance de nos économies en vue d'améliorer le bien-être de nos peuples.

M. Alpha Condé
Président
République de Guinée

Mme Ellen Johnson-Sirleaf
Présidente
République du Libéria

M. Ernest Bai Koroma
Président
République de la Sierra Leone

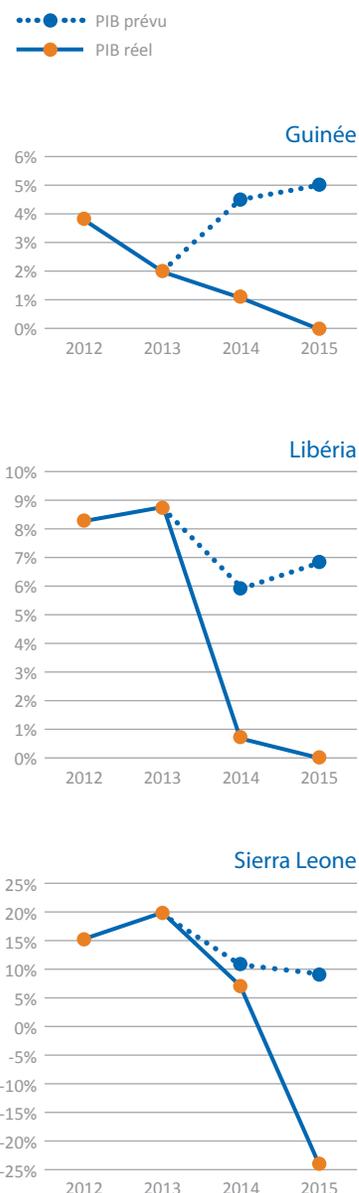
I. APERÇU

L'épidémie d'Ebola a considérablement retardé les progrès en matière de développement dans les trois pays. Comme l'illustre l'Encadré 1, les taux de croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) pour 2014 ont chuté par rapport aux prévisions, passant de 4,5 pour cent à environ 1,1 pour cent en Guinée, de 5,9 pour cent à environ 0,7 pour cent au Libéria, et de 11,3 pour cent à environ 7,1 pour cent en Sierra Leone. Avant l'épidémie d'Ebola, les trois pays (Guinée, Libéria et Sierra Leone) avaient vu leurs taux de croissance baisser en raison de chocs externes qui ont affecté le prix des produits de base destinés à l'exportation, et cette situation s'est aggravée avec la crise d'Ebola. L'épidémie a entraîné la fermeture d'entreprises, la réduction des offres d'emplois, une baisse des recettes publiques et la perte de moyens d'existence pour de nombreuses personnes, en particulier celles qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Les secteurs les plus touchés sont notamment l'agriculture, l'exploitation minière, le commerce et les petites et moyennes entreprises, le tourisme et l'hôtellerie, le transport aérien et le transport maritime, les infrastructures publiques, les pêcheries, l'élevage, etc. Pour lutter contre l'Ebola, les pays ont également dû réaffecter des ressources publiques initialement destinées à des programmes de développement essentiels.

Le nombre de victimes et les répercussions sociales de maladie à virus Ebola (MVE) sont catastrophiques. À la mi-juin 2015, plus de 27 000 cas notifiés, confirmés, probables et suspects avaient été recensés dans les trois pays, selon la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola (MINUAUCE), et plus de 11 000 décès avaient été recensés. Plus de 20 000 enfants ont perdu l'un de leurs parents ou les deux. Le taux de décès a été plus important pour les femmes que pour les hommes, ce qui s'explique par le fait que ce sont principalement les femmes qui prodiguent les soins de santé dans les communautés. Les agents de santé déployés dans les pays, dont le nombre était déjà limité, ont été les plus touchés. Plus de 375 agents de santé ont été contaminés, et 189 ont succombé à l'épidémie. La fermeture soudaine des écoles a mis à mal les progrès accomplis dans la réalisation du deuxième objectif du Millénaire pour le développement (OMD).

Alors que la fin de l'épidémie commence à se profiler, les gouvernements et les populations des trois pays les plus touchés ont mené des consultations élargies au niveau des communautés et des pays en vue d'élaborer des stratégies nationales d'ensemble visant à assurer un relèvement durable des répercussions de l'épidémie de MVE et à jeter les bases pour améliorer la résilience des économies et des sociétés. Lors d'un sommet extraordinaire des trois pays qui s'est tenu à Conakry (Guinée), le 15 février 2015, les présidents des États de l'UFM ont décidé d'adopter une approche régionale afin d'assurer la cohérence, la solidarité et l'efficacité des stratégies. Le présent document de sensibilisation présente la synthèse des différentes priorités en matière de relèvement pour chacun des pays et pour la sous-région.

Encadré 1: TENDANCES ÉCONOMIQUES DUES À LA CRISE



II. OBJECTIF ET JUSTIFICATION D'UNE APPROCHE RÉGIONALE

Lors du sommet extraordinaire réunissant les chefs d'État des trois pays touchés et de la Côte d'Ivoire qui s'est tenu le 15 février 2015, les présidents ont adopté un communiqué appelant à une approche régionale pour endiguer la maladie et passer au relèvement. L'objectif de l'adoption d'une approche régionale est de promouvoir une coopération et une synergie entre les trois pays afin d'assurer la cohérence et l'efficacité de l'utilisation des ressources. Les justifications de cette approche sont indiquées ci-après :

- Une approche régionale du relèvement après l'Ebola maximisera les économies d'échelle en s'appuyant sur les avantages comparatifs des pays et des régions pour diriger différents aspects des activités, particulièrement celles ayant des incidences transfrontalières. La stratégie régionale, qui sera administrée par l'Union du fleuve Mano (UFM), permettra également d'intégrer les populations des trois pays, cette vision étant au cœur de l'UFM et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, tout en garantissant une surveillance efficace de la maladie et une alerte rapide pour d'autres facteurs de risques majeurs.
- Les différentes études réalisées dans les trois pays, sur lesquelles se fondent les stratégies nationales, ont mis en évidence la persistance d'un niveau de fragilité élevé dans ces pays qui se relèvent de décennies de guerres civiles et d'instabilité politique. Les enseignements tirés montrent qu'un relèvement superficiel et à court terme, qui ne relèverait pas les défis structurels et sur le plan des infrastructures et du capital humain, ne ferait que repositionner les pays sur des fondations fragiles qui seront bouleversées par le prochain choc, souvent avec des conséquences dévastatrices pour leurs sociétés et un risque élevé pour la sécurité mondiale. Le relèvement doit éviter ce scénario et s'attacher à mettre en place des systèmes et des sociétés résilients.
- Les initiatives de relèvement déjà été menées dans la région ont été longues et n'étaient pas tenues de respecter des délais précis, ce qui a eu pour effet de retarder le retour sur un chemin de développement durable. Un long processus de relèvement tend également à compromettre la consolidation des systèmes nationaux. Si un délai de 24 mois a été fixé pour les stratégies nationales et régionales, c'est pour permettre aux pays de retrouver rapidement leur chemin de développement. Cette stratégie prévoit d'investir dans de grands programmes structurels et sur le plan des infrastructures et du capital humain afin de redynamiser les économies, de revitaliser les communautés et de permettre aux systèmes publics de prestation de services de bénéficier de plus de ressources et d'avoir les moyens de mieux promouvoir les relations entre l'État et la société.

Les conditions de cette approche régionale sont définies dans le cadre de l'UFM, en particulier son quinzième Protocole qui promeut la sécurité et les échanges transfrontaliers entre les communautés, ainsi que l'affinité solide qui existe entre les groupes ethniques qui vivent dans les pays du bassin du fleuve Mano.

III. SYNTHÈSE DES PLANS/ STRATÉGIES DE RELÈVEMENT

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE : STRATÉGIE DE RELANCE SOCIOÉCONOMIQUE POST-EBOLA (2015–2017)



Vendeuses de savon à Kankan (Guinée). PHOTO : PNUD/ANNE KENNEDY

Justification

Le but de cette stratégie est de permettre à la Guinée d'atteindre plus rapidement et de maintenir l'objectif de zéro cas d'Ebola aussi vite que possible, de se relever des conséquences de cette crise et de rétablir son développement économique et social et sa résilience. Cet objectif général a guidé la décision relative à la définition des priorités sectorielles énoncées dans la stratégie. La Stratégie n'a pas pour objet de remplacer les documents relatifs au développement sur cinq ans en cours, le DSRP III. Elle viendra au contraire compléter le DSRP III en renforçant les systèmes et en appuyant la revitalisation de l'économie. La Stratégie contribuera également à l'élaboration du prochain plan de développement.

La stratégie de relance socio-économique post-Ebola a été élaborée sur la base des études techniques qui ont été réalisées, notamment par les partenaires techniques et financiers, sur les répercussions socio-économiques de la MVE. Ces études ont

été menées en suivant une démarche participative à laquelle ont pris part les Ministères, l'Assemblée nationale, le secteur privé, les représentants des travailleurs, les partenaires techniques et financiers et la société civile.

Ces évaluations ont permis de prendre la mesure des répercussions de la MVE sur le système de santé, les pertes de temps de travail et l'économie en général, ainsi que les répercussions sociales, économiques et humaines au sein des communautés. Elles ont également permis de recenser les facteurs de résilience ou de vulnérabilité qui ont amoindri ou amplifié le choc dans le pays, les progrès accomplis au niveau des interventions nationales et internationales en cours, et les répercussions qui résultent de la conjugaison de ces trois effets.

Priorités

Au vu des problèmes et des difficultés posés par la MVE, tels que recensés par les évaluations, et afin de permettre au pays de retrouver plus rapidement sur le chemin du développement, le Gouvernement a élaboré un Plan d'actions prioritaires post-Ebola (voir le Tableau 1 de l'annexe).

Les orientations et priorités suivantes ont été fixées dans le domaine social : i) remise à niveau et développement du système de santé (structures, ressources humaines, médicaments, etc.) pour répondre aussi bien aux besoins immédiats des populations qu'aux défis liés aux pandémies de type Ebola ; ii) fourniture d'un accès universel à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement (WASH) pour les écoles et les établissements de santé, amélioration et renforcement de l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement manière générale dans le pays, notamment pour les populations vulnérables ; iii) accélération de la généralisation de l'alphabétisation pour améliorer la résilience ; iv) renforcement de la promotion des femmes et de l'approche genre ; v) amélioration de la protection de l'enfance.

Dans le même sens, les orientations et axes retenus dans le domaine économique sont les suivants : i) amélioration du cadre des affaires ; ii) relèvement des systèmes de production ; iii) reprise et accélération de la diversification des activités économiques ; iv) reprise du soutien à l'intensification agricole ; v) reprise des investissements dans les infrastructures économiques ; vi) revitalisation des circuits commerciaux d'importation et d'exportation ; vii) soutien à la transformation et au stockage des productions agricoles ; viii) redynamisation et rationalisation de l'appui-conseil, de l'organisation des producteurs et de la recherche.

Cadre de mise en œuvre

La mise en œuvre du PAPP se fonde sur le principe de redevabilité mutuelle. Le Gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre les projets énumérés dans le PAPP et à le faire en améliorant les capacités d'absorption et d'exécution de ses autorités de secteur. Les caractéristiques de la modalité d'exécution sont indiquées ci-après :

- Une évaluation approfondie de la capacité d'absorption et d'exécution du Gouvernement sera effectuée, assortie d'une stratégie visant à renforcer la préparation et à déterminer les partenariats qui permettront de renforcer la capacité nationale ;
- Le cadre de coordination, qui sera piloté par le Secrétariat permanent, sera établi en consultation avec les partenaires de développement. Ce cadre disposera d'une unité technique qui sera chargée du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre des projets énoncés dans le PAAP ;
- L'efficacité des procédures d'achat sera améliorée, en particulier par un renforcement de la délégation, une simplification des procédures, une réduction des retards connexes en matière d'achats et la mise sur pied d'un comité de surveillance du respect des délais, et
- Un soutien financier effectif sera apporté par les partenaires en vue d'élaborer et de mettre en œuvre les programmes et les projets de façon coordonnée.

RÉPUBLIQUE DU LIBÉRIA : PLAN DE STABILISATION ET DE RELÈVEMENT ÉCONOMIQUES



Vendeurs du marché de Waterside à Monrovia (Libéria). L'épidémie d'Ebola et le manque de clients ont eu des effets dévastateurs sur la main-d'œuvre du secteur informel. PHOTO : PNUD/CARLY LEARSON

Justification

L'objectif principal du Plan de stabilisation et de relèvement économiques (PSRE) du Libéria consiste à réorienter l'économie vers la réalisation des objectifs principaux du Programme pour la prospérité, tout en contribuant au renforcement de la résilience de l'économie face à futurs chocs. Ce plan sera par conséquent axé sur trois objectifs centraux qui sont pleinement alignés sur les objectifs du Programme pour la prospérité. Ces objectifs sont axés sur les répercussions sociales et économiques directes et indirectes immédiates de l'épidémie d'Ebola, mais ils visent également à pallier les faiblesses qui perdurent au niveau des institutions et des infrastructures.

Priorités

Le PSRE vise à atteindre trois objectifs stratégiques interdépendants a) *Objectif stratégique 1 : relancer la production et la croissance* — L'objectif est de relancer la croissance pour retrouver les niveaux d'avant la crise, tout en s'assurant qu'elle profite davantage à tous et crée des emplois durables. Il conviendra à cet effet de stimuler la croissance du secteur privé dans les secteurs des chaînes de valeur à forte intensité de main-d'œuvre qui offrent le plus de débouchés pour les exportations (par exemple, le caoutchouc, l'huile de palme, le cacao, les poissons et le manioc), de remédier au manque d'infrastructures et de pallier les hausses de coût associées provoquées par la crise. Compte tenu de son avantage comparatif ainsi que de ses possibilités de diversifier les exportations, le Libéria est en mesure d'atteindre cet objectif ; b) *Objectif stratégique 2 : renforcer la résilience et réduire la vulnérabilité* — L'objectif est d'accroître l'accès à des services de protection sociale et de santé de qualité proches des communautés ainsi que leur utilisation. Ces services offriront un ensemble d'interventions et seront dotés des ressources nécessaires ; et c) *Objectif stratégique 3 : renforcer les finances publiques et assurer la prestation de services* — l'objectif des interventions relevant de cette troisième stratégie est d'appuyer les finances publiques et la gouvernance, notamment le processus de décentralisation.

Ces objectifs stratégiques sont pleinement alignés sur les objectifs du Programme pour la prospérité. Ces objectifs sont axés sur les répercussions socio-économiques directes et indirectes immédiates de l'épidémie d'Ebola, mais ils visent également à pallier les faiblesses persistantes des institutions et des infrastructures.

Pour réaliser ces trois principaux objectifs, le PSRE définit des mesures, des projets et des politiques ciblés spécifiques qui sont censés être mis en œuvre rapidement au moyen d'une coordination resserrée au sein du Gouvernement et d'une coopération avec les partenaires de développement. Les trois principaux objectifs sont soutenus par les trois domaines d'interventions stratégiques du plan, à savoir les domaines sur lesquels le Gouvernement axera ses efforts immédiats, avec ses propres ressources et les contributions des parties prenantes, tout en mobilisant les financements nécessaires pour combler le déficit et mettre en œuvre les interventions énoncées dans le PSRE en réponse à la crise et compléter les mesures déjà en cours (voir le Tableau 2 de l'annexe).

Cadre de mise en œuvre

Le succès de ce plan dépendra dans une large mesure de l'efficacité de ceux qui seront chargés de la coordination des rôles et du renforcement de la mobilisation de ressources. Suite aux accords couronnés de succès qui ont été mis en place par le Conseil consultatif présidentiel sur Ebola (PACE) visant à assurer la gestion et le suivi de la riposte à Ebola, une démarche semblable est appliquée pour la mise en œuvre du plan de relèvement.

La mise en œuvre du PSRE sera dirigée par le Conseil consultatif présidentiel sur Ebola (PACE) qui sera présidé par le président. Le Conseil approuvera le plan et s'assurera de sa mise en œuvre. La responsabilité de la mise en œuvre de chacune de ces interventions incombera aux Ministères, départements et organismes respectifs. Le groupe présidentiel responsable de la mise en œuvre sera chargé du suivi, de l'évaluation et de l'élaboration de rapports. Les détails des modalités de mise en œuvre proposées sont en cours de finalisation. Les infrastructures et le développement du secteur privé/l'agriculture seront toutefois traités séparément afin de s'assurer que des priorités comme la centrale hydroélectrique de Mount Coffee, les routes principales, l'accès aux financements, les stratégies pour attirer des investissements et le développement de chaînes de valeur bénéficient d'une attention suffisante.

RÉPUBLIQUE DE SIERRA LEONE : STRATÉGIE NATIONALE DE RELÈVEMENT APRÈS L'EBOLA (2015–2017)



Des enfants retrouvent le chemin de l'école dans la province de l'Est de la Sierra Leone, à la frontière de la Guinée et du Libéria. PHOTO DE L'ONU/SILKE VON BROCKHAUSEN

Justification

La Stratégie nationale de relèvement après l'Ebola (SNRE) réoriente la trajectoire de développement du pays à court terme en vue de garantir un retour à une mise en œuvre efficace de l'A4P et un retour rapide à la Vision 2035. L'A4P demeure le cadre de développement national global du Gouvernement qui guide la réalisation de la Vision du pays à l'horizon 2035. L'idée principale de la SNRE est d'assurer un relèvement rapide des activités économiques et de rétablir les services essentiels. Bien qu'il y ait des chevauchements entre les priorités de la SNRE et les piliers de l'A4P en ce qui concerne les secteurs couverts, la SNRE est principalement axée sur les activités qui sont nécessaires pour le relèvement (gains immédiats/rapides) au cours des 24 prochains mois (de juin 2015 à mai 2017).

La SNRE se fonde sur les plans sectoriels élaborés dans le cadre d'un processus consultatif mené avec divers Ministères, départements et organismes, ainsi qu'avec les partenaires de développement et des organisations non gouvernementales.

Priorités

Les objectifs généraux de la SNRE sont d'éradiquer la MVE, de rétablir les services socio-économiques de base dans l'ensemble du pays et de relever les taux de croissance économique. Les objectifs spécifiques sont : a) atteindre et maintenir l'objectif de zéro nouvelle infection ; b) gérer et atténuer les répercussions sur le secteur social ; c) rétablir la production et la croissance économiques, et d) la justice, la sécurité, la gouvernance et la redevabilité. La gestion axée sur l'obtention de résultats sera la principale approche suivie pour mener les efforts de relèvement (voir le Tableau 3 de l'annexe).

Cadre de mise en œuvre

La SNRE sera mise en œuvre dans les limites du budget existant et des cadres de dépenses à moyen terme, conformément aux dispositions de l'A4P. Le soutien des partenaires de développement sera coordonné afin de s'assurer que la mise en œuvre respecte les principes du New Deal et du cadre de redevabilité mutuelle. Un comité conjoint de mise en œuvre de la SNRE composé de représentants du Gouvernement, des partenaires de développement, des organisations non gouvernementales et de la société civile sera constitué pour orienter et piloter la mise en œuvre de la stratégie. Un pilier ministériel de l'A4P et les groupes de travail chargés de la SNRE seront placés sous la tutelle d'un comité conjoint. Les priorités du SNRE au sein de chaque pilier feront l'objet d'activités de suivi, de contrôle et d'élaboration de rapports à soumettre au comité conjoint. Il existe des comités de coordination de la SNRE au niveau des régions et des districts. Au niveau du parlement, une équipe chargée de la mise en œuvre orientera la mise en œuvre de quatre priorités principales pour les six à neuf premiers mois, à savoir le rétablissement de l'accès aux services de base, le retour des enfants à l'école, la protection sociale et la relance de la production et de la croissance, en réorganisant le secteur privé. Toutefois, c'est le Ministère des finances et du développement économique qui coordonnera la stratégie globale de mise en œuvre de la SNRE.

UNION DU FLEUVE MANO : PROGRAMME SOUS-RÉGIONAL POUR LE RELÈVEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE APRÈS L'EBOLA



Réunion de l'Union du fleuve Mano en Guinée pour examiner la stratégie de relèvement régionale. PHOTO : PNUD/ANNE KENNEDY

Justification

Les communautés transfrontalières partagent des cultures, des coutumes et des liens sociaux semblables, et elles s'appuient sur les structures qui existent au niveau régional pour trouver une solution à leurs préoccupations quotidiennes. C'est la raison pour laquelle une approche sous-régionale bien coordonnée de l'épidémie d'Ebola est nécessaire. La diversité des structures administratives dans les trois pays, qui a été un frein à la lutte contre l'épidémie, met en évidence la nécessité de disposer d'une structure administrative harmonisée dans les régions frontalières.

L'épidémie de MVE s'étant déclarée et propagée au confluent des trois États membres de l'UFM touchés, elle s'est rapidement transformée en phénomène sous-régional. Cette épidémie a mis à rude épreuve les capacités limitées des systèmes nationaux et sous-régionaux en général et des infrastructures et installations dans les régions frontalières qui forment un pôle géographique économique. Si l'on veut maintenir l'objectif de zéro nouvelle infection, il faudra également mettre en place une action conjointe pour renforcer la résilience face à de futures situations d'urgence et s'assurer que le développement durable sera axé sur ce pôle géographique. Ce sera la base des interventions énoncées dans la stratégie de relèvement après l'Ebola (voir Tableau 4 de l'annexe).

Priorités

L'objectif général est d'harmoniser la façon de riposter à des menaces du type Ebola, notamment lorsqu'elles proviennent de régions frontalières ou transfrontalières, de s'assurer qu'il n'y a plus de nouvelles infections, et de renforcer l'intégration régionale en s'appuyant sur les expériences des pays qui luttent contre la MVE afin d'élaborer un système régional plus volontariste à même de riposter de façon adéquate à de futures crises. Les objectifs particuliers sont notamment :

- d'instituer des politiques, des mesures et des programmes visant à remédier aux faiblesses au niveau sous-régional qui ont été révélées par l'épidémie et de renforcer la résilience de la sous-région face à de futurs chocs ;
- de redonner la priorité à des initiatives en cours ou prévues dans le cadre de l'UFM à même de soutenir les efforts de relèvement au niveau régional, notamment en accélérant la mise en œuvre des programmes prévus ;
- d'appuyer la mise en place de conditions favorables pour permettre aux États membres de l'UFM de retrouver leur potentiel de croissance économique et d'exploiter les possibilités de favoriser une croissance et un développement économiques qui profitent à tous dans la sous-région ;
- de renforcer la réalisation des programmes de développement économique des États membres touchés et
- de s'assurer du rétablissement des systèmes de prestation de services d'éducation de base et de renforcer la résilience dans les États membres de l'UFM après l'épidémie de MVE.

Cadre de mise en œuvre

La coordination de la mise en œuvre du programme de relèvement sous-régional sera basée au Secrétariat de l'UFM. Afin d'accroître les capacités et les caractéristiques fonctionnelles du Secrétariat, un groupe spécial chargé de la mise en œuvre sera constitué au sein du Secrétariat. Ce groupe sera composé d'experts détachés par les États membres. Le groupe aura une fonction de coordination et de supervision pendant la mise en œuvre de la stratégie de relèvement après l'Ebola. Un dispositif d'appui à la préparation de projets sera créé aux côtés du groupe spécial chargé de la mise en œuvre pour préparer des documents de projet.

ANNEXE : COÛTS DU RELÈVEMENT, FINANCEMENTS TROUVÉS ET DÉFICITS DE FINANCEMENT

Tableau 1 :
COÛT DU PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES POST-EBOLA DE LA GUINÉE ET DÉFICIT DE FINANCEMENT

	Coûts (en millions de dollars des États-Unis)					Financements acquis (en millions de dollars des États-Unis)			
	2015	2016	2017	Total	Pourcentage du total	2015	2016	2017	Total
Santé, nutrition et eau, assainissement et hygiène pour tous	443,23	655,28	485,87	1 584,37	61,5	309,52	260,67	213,47	783,66
Santé	440,55	387,83	347,64	1 176,02	45,6	309,52	260,67	213,47	783,66
Assainissement	2,67	267,45	138,23	408,35	15,8	0,00	0,00	0,00	0,00
Gouvernance, consolidation de la paix et cohésion sociale	59,20	38,78	21,32	119,30	4,6	-	-	-	-
Administration	2,86	2,86	1,78	7,50	0,3	0,00	0,00	0,00	0,00
Administration du territoire	23,40	23,27	19,49	66,16	2,6	0,00	0,00	0,00	0,00
Protection civile	0,46	0,14	-	0,60	0,0	0,00	0,00	0,00	0,00
Communication	0,43	0,04	0,04	0,52	0,0	0,00	0,00	0,00	0,00
Finances publiques	32,05	12,46	-	44,51	1,7	0,00	0,00	0,00	0,00
Éducation, protection sociale et de l'enfant et services de base	102,66	112,99	74,56	290,22	11,3	8,35	8,36	7,58	24,30
Éducation	45,57	75,77	41,99	163,33	6,3	0,00	0,00	0,00	0,00
Action sociale	57,09	37,22	32,57	126,88	4,9	8,35	8,36	7,58	24,30
Redynamisation socio-économique	157,34	238,40	187,61	583,35	22,6	4,00	-	-	4,00
Agriculture	44,78	52,58	61,22	158,58	6,2	4,00	0,00	0,00	4,00
Élevage	4,06	2,21	7,26	13,52	0,5	0,00	0,00	0,00	0,00
Pêche	1,61	5,15	5,30	12,07	0,5	0,00	0,00	0,00	0,00
Commerce	16,05	11,86	6,82	34,74	1,3	0,00	0,00	0,00	0,00
Industrie	89,40	44,51	-	133,91	5,2	0,00	0,00	0,00	0,00
Transports	-	1,91	2,54	4,45	0,2	0,00	0,00	0,00	0,00
Environnement	1,44	0,89	0,51	2,84	0,1	0,00	0,00	0,00	0,00
TIC	-	30,27	15,13	45,40	1,8	0,00	0,00	0,00	0,00
Travaux publics	-	89,02	88,82	177,84	6,9	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES COÛTS	762,43	1 045,45	769,36	2 577,23	100,0	-	-	-	-
TOTAL DES FINANCEMENTS ACQUIS	321,88	269,03	221,05	811,96	100,0	321,88	269,03	221,05	811,96
FINANCEMENT PAR LE BUDGET NATIONAL	55,47	93,49	82,75	231,71	100,0				
DÉFICIT DE FINANCEMENT	385,08	682,93	769,36	1 533,56	100,0				

Tableau 2 :

COÛT DU PLAN DE STABILISATION ET DE RELÈVEMENT ÉCONOMIQUES DU LIBÉRIA ET DÉFICIT DE FINANCEMENT

Piliers/secteurs stratégiques	Coût du relèvement après l'Ebola (en millions de dollars des États-Unis)				Financement identifié (en millions de dollars des États-Unis)							Déficit de financement (en millions de dollars des États-Unis)				
					Gouvernement			Donateurs								
	2015	2016	2017	Total	2015	2016	2017	Total	2015	2016	2017	Total	2015	2016	2017	Total
1. INTERVENTION 1 : RÉTABLIR LA PRODUCTION ET LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE																
1.1 Agriculture/agro-business	20,1	50	35	105,1	2	0	0	2	11,6	10	10	31,6	6,5	40	25	71,5
1.2 Services du secteur privé, fabrication et mines	4,5	6	5,5	16	2,5	0	0	2,5	2	0	0	2	0	6	5,5	11,5
1.3 Infrastructure : énergie, routes et transport	41,4	142,2	0	183,6	41,4	0	0	41,4	0	0	0	0	0	142,2	0	142,2
Total partiel pour rétablir la production et la croissance	66	198,2	40,5	304,7	45,9	0	0	45,9	13,6	10	10	33,6	6,5	188,2	30,5	225,2
2. INTERVENTION 2 : RENFORCER LA RÉSILIENCE ET RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ																
2.1 Santé	50,8	191,1	196,9	438,8	0	0	0	0	44	157	142,3	343,3	6,8	34,1	54,6	95,5
2.2 Eau et assainissement	0	14,5	4,9	19,4	0	0	0	0	0	2,6	0	2,6	0	11,9	4,9	16,8
2.3 Éducation	15,2	8,1	8,1	31,4	6	0	0	6	9,2	0	0	9,2	0	8,1	8,1	16,2
2.4 Protection sociale	5,1	37,6	37,6	80,3	0	0	0	0	5,1	0	0	5,1	0	37,6	37,6	75,2
2.5 Sécurité	0	76,2	17,7	93,9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	76,2	17,7	93,9
Total partiel pour renforcer la résilience et réduire la vulnérabilité	71,1	327,5	265,2	663,8	6	0	0	6	58,3	159,6	142,3	360,2	6,8	167,9	122,9	297,6
3. INTERVENTION 3: APPUYER LES FINANCES PUBLIQUES ET ASSURER LA PRESTATION DE SERVICES																
3.1 Finances publiques	0	143	146	289	0	0	0	0	0	0	0	0	0	143	146	289
TOTAL GÉNÉRAL	137,1	668,5	451,7	1257,3	51,9	0	0	51,9	71,9	169,6	152,3	393,8	13,3	498,9	299,4	811,6

Tableau 3 :

CÔÛT DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE RELÈVEMENT APRÈS L'ÉBOLA DE LA SIERRA LEONE ET DÉFICIT DE FINANCEMENT

Domaine des programmes/projets	Coût du relèvement après l'Ébola ^a (en millions de dollars des États-Unis)				Engagement du Gouvernement/de donateurs en faveur du relèvement ^b (en millions de dollars des États-Unis)					Déficit de financement (en millions de dollars des États-Unis)							
	2015	2016	2017	Total	Gouvernement			Donateurs étrangers			2015	2016	2017	Total			
					2015	2016	2017	Total	2015	2016					2017	Total	
DOMAINES PRIORITAIRES (6 – 9 MOIS)																	
Atteindre et maintenir l'objectif de zéro nouvelle infection	146,8	49,4	12,1	208,3	1,5			1,5	45,0	7,0			52,0	100,3	42,4	12,1	154,8
Rétablir l'accès de base aux soins de santé	140,1	146,9	87,0	374,0	4,0			4,0	64,3	38,3			140,9	71,8	108,6	48,7	229,1
Assurer le retour des enfants à l'école	95,7	44,7	17,8	158,2	38,6			38,6	20,2	14,1			48,5	36,9	30,6	3,7	71,1
Protection sociale (femmes, enfants, jeunes et autres groupes vulnérables)	68,7	28,0	18,6	115,3	1,1			1,1	30,8	8,7			43,2	36,8	19,3	14,9	71,0
Total domaines prioritaires (6 – 9 mois)	451,3	269,0	135,5	855,8	45,2			45,2	160,3	68,1			284,5	245,8	200,9	79,4	526,1
DOMAINES PRIORITAIRES (10 – 24 MOIS)																	
Eau et assainissement	67,6	52,0	32,0	151,6					8,9				8,9	58,7	52,0	32,0	142,7
Revitaliser le secteur privé, notamment les activités agricoles	73,0	42,1	22,0	137,1	4,6			4,6	5,5				5,5	62,9	42,1	22,0	127,0
Fourniture de services énergétiques pour appuyer les efforts de relèvement	42,6	41,7	35,0	119,3					30,0				30,0	12,6	41,7	35,0	89,3
Total domaines prioritaires (10 – 24 mois)	183,2	135,8	89,0	408,0	4,6			4,6	44,4	-			44,4	134,2	135,8	89,0	359,0
Coordination de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation	10,4	6,0	3,0	19,4				-	2,8	2,8			8,3	7,7	3,3	0,3	11,2
ESTIMATION DU TOTAL GÉNÉRAL DES CÔÛTS	644,9	410,8	227,5	1283,2	49,8	0,0	0,0	49,8	207,5	70,9	58,9	337,2	387,7	339,9	168,6	896,2	

^a Les coûts du relèvement après l'Ébola ont été déterminés par les différents groupes de travail sectoriels organisés en sessions techniques, composés de représentants du Gouvernement et de partenaires de développement, puis examinés par des organisations de la société civile.

^b Les engagements du Gouvernement sont tirés du cadre de dépenses à moyen terme du Gouvernement pour les exercices budgétaires 2015 à 2017. Les engagements des donateurs sont tirés de la programmation du cadre de dépenses à moyen terme du Gouvernement et des plans d'action sectoriels des donateurs, des Ministères, des départements et des organismes du Gouvernement.

Tableau 4 :

COÛT DU PROGRAMME SOUS-RÉGIONAL DE L'UFM ET DÉFICIT DE FINANCEMENT

Secteur/Niveau de priorité	Coût du relèvement après l'Ebola (en millions de dollars des États-Unis)				Engagement des États membres de l'UFM /donateurs en faveur du relèvement (en millions de dollars des États-Unis)					Déficit de financement (en millions de dollars des États-Unis)						
					États membres de l'UFM		Donateurs étrangers									
	2015	2016	2017	Total	2015	2016	2017	Total	2015	2016	2017	Total				
NIVEAU DE PRIORITÉ 1																
1. Santé, eau, assainissement et hygiène	75,1	250,2	175,1	500,4	0	0	0	0	0	0	0	0	75,1	250,2	175,1	500,4
2. Gouvernance, paix et sécurité	21,0	69,9	48,9	139,9	0	0	0	0	0	0	0	0	21,0	69,9	48,9	139,9
3. Agriculture, pêcheries et sécurité alimentaire	120,1	400,2	280,2	800,5	0	0	0	0	0	0	0	0	120,1	400,2	280,2	800,5
4. Protection des femmes et des jeunes et protection sociale	34,7	115,5	80,9	231,0	0	0	0	0	0	0	0	0	34,7	115,5	80,9	231,0
5. Gestion et suivi des programmes	3,1	10,3	7,2	20,6	0	0	0	0	0	0	0	0	3,1	10,3	7,2	20,6
6. Programme de soutien au secteur privé	9,8	32,6	22,8	65,2	0	0	0	0	0	0	0	0	9,8	32,6	22,8	65,2
Total partiel pour le niveau de priorité 1	263,6	878,7	615,1	1 757,5	0	0	0	0	0	0	0	0	263,6	878,7	615,1	1 757,5
NIVEAU DE PRIORITÉ 2																
7. Programme relatif aux routes	86,2	287,3	201,1	574,6	0	0	0	0	0	0	0	0	86,2	287,3	201,1	574,6
8. Programme d'accès à l'énergie	198,2	660,6	462,4	1 321,3	0	0	0	0	0	0	0	0	198,2	660,6	462,4	1 321,3
9. Technologie de l'information et des communications (TIC)	52,0	173,3	121,3	346,6	0	0	0	0	0	0	0	0	52,0	173,3	121,3	346,6
Total partiel pour le niveau de priorité 2	336,4	1 121,3	784,9	2 242,5	0	0	0	0	0	0	0	0	336,4	1 121,3	784,9	2 242,5
TOTAL GÉNÉRAL POUR LES PROGRAMMES	600,0	2 000,0	1 400,0	4 000,0	0	0	0	0	0	0	0	0	600,0	2 000,0	1 400,0	4 000,0

